



Compte rendu de l'assemblée générale 2018 de l'UD DDEN du Pas de Calais

Samedi 24 mars 2018 dans la salle Carpentier de Josse sur Mer : La préparation de l'événement a été assuré par l'animateur de bassin Jacques Bécourt et sa famille : accueil autour d'un café. Monsieur le Maire Monsieur Descharles de Saint Josse assistera à tous nos débats.

La séance est ouverte vers 9h45 par Bernard Mortagne Président en présence d'une cinquantaine de membres.

Monsieur L'Inspecteur d'Académie DASEN Monsieur Toupry nous fera l'honneur de sa visite

Sont excusés :

M. Dominique Caron Président de l'USEP 62 représenté par Guy Vanhove
Mme l'Inspectrice de Boulogne
Mme Redinger DDEN

Sont Présents en tant que Associations Amies :

M. Willy Douche Président de l'ADADEEP et DDEN
Mme Marmin vice-présidente de la FCPE
Mme Sylvie Corroyer Présidente de l'OCCE62
M. Pierre Dumas Président de la JPA62

Monsieur Descharles Maire de Saint Josse.

ORDRE DU JOUR:

- Ouverture des travaux, mot d'accueil du Président.
- Rapport moral par le Président
- Rapport d'Activités de l'année 2017 par le secrétaire Général
- Rapport de gestion financière 2017 par le trésorier.
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Affectation du résultat financier 2017
- Présentation du budget prévisionnel 2018



- Intervention de Monsieur l'Inspecteur d'Académie après le mot d'accueil du président
- Intervention de M. Coeugnet Jean Claude Délégué Fédéral
- Questions diverses.

Le président commence l'AG par remercier tous les présents à cette assemblée générale « c'est ensemble qu'on est les meilleurs » avec une pensée aux absents malades et à tous ceux qui nous ont quittés cette année.

Le compte rendu de l'AG de l'an dernier en ligne sur notre site DDEN62 est adopté à l'unanimité.

Le rapport moral par le Président

Voilà maintenant 4 ans que je suis votre président et tous les ans la rédaction du rapport moral m'oblige à revenir un an en arrière afin d'essayer de voir avec vous les avancées et les difficultés rencontrées au cours de l'année.

Ce fut d'abord et surtout le renouvellement quadriennal. Celui-ci ne s'est pas nécessairement passé comme nous l'aurions souhaité. Le renouvellement était au départ initié par les directeurs-trices d'écoles. Heureusement après avec une rencontre avec M. Bessol IA a permis une reprise de la procédure classique. Résultats à la première validation en juin pas mal de dossiers restaient en suspens.

Heureusement depuis à chaque CDEN le renouvellement est à l'ordre du jour. Il le sera encore au cours du prochain le 14 mai ce qui permettra de valider des dossiers oubliés dans l'une de nos de nos IEN mais par courtoisie nous tairons le nom de celle-ci.

C'est 672 cotisations enregistrées pour 2017... et bien sûr la liste n'est pas close. Il peut rester encore ici et là quelques collègues oubliés. Il n'est pas trop tard.

Ce chiffre est globalement satisfaisant...mais il ne faut pas se retrancher derrière l'arbre qui cache la forêt nous étions autour de 1000 dans les années 2000. Plus grave peut-être encore nos adhérents dont je suis vieillissent. Il reste indispensable de renouveler nos forces. Recruter reste toujours et plus que jamais d'actualité...Avant de nous quitter SVP trouvez-vous un remplaçant... Certes l'exercice est loin d'être aisé. Toutes les associations recrutent et la concurrence est rude, Bien sûr le retraité reste notre cible privilégiée même et s'il n'est pas ancien enseignant...Tous les corps de métiers trouvent grâce à nos yeux

N'oublions pas cependant nos valeurs de base notre laïcité et la défense de notre école la seule véritablement libre. Et aussi notre capacité à être conciliant rappelez-vous ce que disait de nous une ancienne ministre ma foi pas si loin de cela : la petite goutte d'huile capable de dégripper des engrenages bloqués.



Un axe de recrutement pourrait être les parents d'élèves ceux que nous croisons au cours des conseils d'école. Pourquoi pas au cours du dernier de l'année proposer cette fonction aux parents quittant l'école de leurs enfants ?

Il est impératif aussi pour recruter il faut d'améliorer notre image ...On ne nous connaît pas ou du moins pas assez. Parlons davantage de nous Invitons la presse lors de nos rencontres.

Disons haut et fort ce que nous faisons vantons nos actions dans nos écoles soyons nos propres conseillers en communication. Diffusons nos photos nos articles.

Les réseaux sociaux restent plus que jamais d'actualité...

Je rappelle également que dans le cadre de la modification du cycle 3 qui englobe désormais la 6^{ème} nous pouvons demander de siéger au Conseil d'Administration du collège de notre secteur comme personne qualifiée et là encore parler des DDEN et de leurs fonctions diverses et variées.

L'enseignement évolue avec la société et c'est très bien ainsi. Ne soyons pas rétrogrades en répétant sans cesse à qui veut l'entendre que c'était mieux avant.

Le numérique, les TBI, les tablettes font partie de l'arsenal de nos écoles et notre position ne doit en aucun cas d'être dubitative. Notre seul souhait doit être que toutes nos écoles et donc tous les élèves disposent de ce matériel performant aussi bien celle riche du centre-ville que celle plus modeste du RPC récemment créé.

Notre année a vu aussi comme un ouragan surtout en fin juin début juillet passer notre semaine de classe de 4 jours et demi à 4 jours. Nous étions bien seuls dans les conseils d'école à persister à vouloir conserver les 9 demi-journées et surtout les 5 matinées plutôt studieuses. Quant aux NAP (nouvelles activités péri scolaires) elles disparaissent sans leur avoir laissé la chance d'exister, avec au bout du compte le sentiment de beaucoup de temps et d'énergie perdus...et que pensez des quelques rares écoles qui vont continuer à les appliquer.

La France reste donc le pays de l'OCDE (Organisation de Coopération et Développement Economique) avec le plus petit nombre de jours d'école 144 jours contre 187 en moyenne mais avec le plus grand nombre d'heures de cours 864h à l'école primaire contre en moyenne 804 h ailleurs.

L'une des nouveautés de cette rentrée outre le passage au 4 jours est sans contexte le dédoublement de toutes les classes de CP dans les zones de REP+ c'est une excellente chose pour nos enfants des zones difficiles. Leur apprendre à lire et à compter vite et bien ne peut qu'être profitable à tous. D'ailleurs cette mesure est non seulement prolongée l'an prochain mais elle est étendue aux CP de REP et même au CE de REP+ . Il faudra cependant prendre garde au retour à une classe normale et continuer à veiller à une bonne intégration. La aussi pour éviter toutes désillusion l'évaluation reste une nécessité voir les NAP évoquées plus haut.



De plus il ne faudrait oublier les autres élèves tous les autres. Ceux qui n'étant ni en rep ni rep+ doivent quand même faire face eux aussi à des difficultés. La solution plus de maître que de classes était une réponse satisfaisante pour tous, elle fait les frais du dédoublement des CP. Fasse que l'allégement des effectifs dans les années à venir permettent leur retour.

Quelques mots justement sur cette baisse d'effectifs. Les études prévisionnelles mettent en avant une baisse des effectifs dans les écoles rurales : Baisse comprise entre 5 et 25%. Les solutions envisagées création de de RPC (Regroupement Pédagogique Concentrée) semblent aller dans le bon sens. Mais s'il vous plait ne tuez pas nos écoles de campagne. N'oublions quand même pas que notre département reste un département rural.

Dernière inquiétude et non des moindres la disparition des contrats aidés et par la même occasion des aides à nos directeurs et directrices d'école. Cette aide paraît partout indispensable et réclamons donc dans les conseils d'école où nous siégeons que ces postes soient pérennisés surtout depuis que les divers plans de protection (PPMS...) obligent une vigilance accrue aux entrées et sorties de l'école. Nous voulons ce qu'il y a de mieux pour nos élèves.

Quelques mots sur le secondaire, vous connaissez mon origine, tous les collégiens accèdent en très grande majorité au lycée général et technologique et c'est très bien ainsi...sauf que à l'arrivée nos Lycées Professionnels perdent cette année encore de nombreux postes (110 postes). Ne serait- ce pas le moment d'intensifier la formation continue pour éviter que celle-ci ne parte dans les centres privés. Nous avons les locaux les machines, les compétences avec les professeurs ...alors pourquoi ne pas en profiter.

En résumé on ne peut que partager le slogan ministériel : « pour une école plus juste, une école plus ambitieuse, une école plus perforante » mais soyons vigilant à ce que ces actions profitent à tous de manière égalitaire. Nous voulons que notre école soit encore et toujours un ascenseur social pour tous où l'on puisse cultiver le bien vivre, le respect de l'un et de l'autre dans une citoyenneté partagée et bien sûr laïque où tout le monde puisse vivre en réelle harmonie. Utopie quand tu me tiens ?

Quelques mots maintenant sur notre Union Départementale. Le CA a été renouvelé et quelques dames siègent avec nous. On ne peut pas dire que la représentation hommes femmes soit égalitaire mais on y va tout doucement. Merci à tous ceux qui en plus de la fonction de base participent à l'animation de notre Union... Ce n'est pas toujours facile, c'est parfois loin, c'est souvent compliqué...Le point positif est que nos réunions ont lieu dans les lycées du secteur ce qui nous permet souvent un échange avec l'établissement. On connaît mieux les formations dispensées dans le lycée et ils connaissent mieux les DDEN.

Le travail dans cette nouvelle période de 4 ans ne va pas manquer :

Travail toujours immense autour de la communication entre nous. On tente d'utiliser des moyens modernes notre site en est un exemple mais pour cela il faudrait que tous nos



adhérents soient connectés ce qui n'est pas nécessairement le cas, aussi on continuera ponctuellement à éditer un 4 pages.

Le travail de restructuration reste un vrai problème. Je vous avais dit l'an dernier que nous voulions faire correspondre circonscriptions et délégations...Le travail est en cours et il s'avère, nous nous en doutions, plus compliqué qu'il en a l'air. On continue à y travailler. Le changement de trésorier dont je vais dire quelques mots par la suite devrait nous y aider. Nous nous rencontrons prochainement avec les animateurs de bassins pour avancer encore dans la direction définie. J'espère pouvoir vous dire l'an prochain que nous avons atteint notre but.

Justement après un parcours sans faute Jean Laforge abandonne le poste de trésorier. Je l'avais fait l'an dernier mais je ne peux m'empêcher de dire et de redire encore tout ce que Jean a fait pour nous depuis presque 20 ans il anime gère entraîne et conduit notre union sur les voies de la réussite. Mais s'il quitte ses fonctions il reste parmi nous parce que longtemps encore nous aurons besoin de ses analyses de ses remarques et de ses conseils. Merci à toi Jean

Un petit nouveau arrive. En fait pas si nouveau que cela puisqu'il fait partie du bureau depuis quelque temps déjà. Il avait depuis un certain temps accepté cette fonction de trésorier mais des problèmes de santé maintenant derrière lui l'avait empêché de prendre sa fonction immédiatement C'est maintenant chose faite Jean Pierre Saily est notre nouveau Trésorier. Il se présentera tout à l'heure plus en détail. Marcher dans les pas de Jean n'est pas nécessairement facile mais la route est toute tracée et avec des outils modernes JP va poursuivre la mission importante de compter nos sous... qui reste ne l'oublions pas le nerf de la guerre ! Il sera aidé dans sa tâche par Willy Douche. La répartition des rôles restant à peaufiner. Bon courage à tous les 2. Et surtout bons comptes !

Je terminerai mon intervention si vous le voulez bien par un leitmotiv le recrutement. Il n'est de l'envie de personne de contester le fait que nos membres (j'allais dire nos ouailles mais j'ai peur que me le fasse par trop remarquer) vieillissent. Il faut donc recruter. Ne pas partir sans avoir trouver son et même ses remplaçants (Il en faudra bien 2 pour nous remplacer). Je n'ai bien sûr pas de recettes miracles mais celui-ci passe par une meilleure connaissance de ce que nous faisons. N'hésitons à dire à crier haut et fort, à écrire, tout ce que nous faisons pour notre école. En étant davantage connus et reconnus nous pourrions solliciter plus facilement les candidats qui au moins ne nous répondrons pas : ouai mais c'est quoi un DDEN.

Notre objectif reste toujours le même 1 école 1 DDEN. Non ce n'est pas illusoire et soyons persuadés que si l'objectif n'est pas atteint on ne parle plus de nous dans 10 ans.

Il est impératif que les DDEN vivent que ceux-ci continuent à travailler à la réussite de notre école et de ses élèves et d'en être les fidèles défenseurs.

Merci de m'avoir écouté.

Bernard Mortagne



Rapport moral validé à l'unanimité.

Rapport d'activités 2017 par le Secrétaire Général Jean Luc Codron :

jeudi 22 mars 2018 19:45

Assemblée Générale de L'UD.DDEN 62.

Le 4 Mars 2017 .Assemblée Générale à Liévin , très belle assemblée bien représentée par le nombre de Délégués du 62.

Réunion de bureau le jeudi 12 janvier 2017 faire le point sur , le renouvellement quadriennal ,frais de déplacement des DDEN ,les timbres , les écoles fleuries et le congrès de Grenoble avec la participation des 4 représentants du C.A.de l'UD.DDEN.

Synthèse des visites d'école ,vie départementale ,remise des diplômes et des médailles.

Réunion de bureau le 10.02.2017 à CALAIS

Point par bassin ,et le fichier des renouvellements ,préparation de l'A .G du 4.03.207 .

Ecoles fleuries remise des prix

Déplacement à Paris de Marc Willemant et de Jean Luc Codron avec Jean Claude Coeugnet le conseiller fédéral. Ensuite, point sur les participants au congrès ,point sur le compte rendu de la réunion du 12.01.2017

Exposition sur la laïcité , plus forum des associations par le président de Beuvry Marc Willemant,

Présence de Bernard Mortagne et de Jean Luc Codron au divers C.A.de L'ADATEEP 62, et de L'Assemblée .Générale. .

Réunion de bureau le 16.Mars , suite à l'Assemblée Générale du 4.03.2017 à Liévin

Le 6.04 Réunion de bureau.

Le 26.04.CDEN à Arras par les représentants de l'UD.62

30 mai 2017 Invitation du président et le secrétaire général à l'Assemblée Générale de Barlin.

C.A. du 1.06.2017 11 représentants, plusieurs point sont abordés et aussi sur le renouvellement et les nominations

23.06.2017 Congrès à Grenoble de nos 4 DDEN de l'UNION avec le conseiller fédéral.

Assemblée de rentrée le 31.08 avec le sujet sur la rentrée scolaire et le point financier ,la rencontre avec le DDEN être plus proche ,et ensuite la préparation du journal avec les responsables. du bureau.

15.09 Mise en place sur le site des photos du congrès.

Le 05.10 .mise sous plis du journal pour expédition à la poste parle secrétaire jean Luc.

Le 19.10. C.A. à Malraux point sur les coordinateurs de bassin, des délégations, le site de l'UD62 ,la communication , les animateurs de bassin , la liaison avec nos partenaires (ADATEEP/LA LIGUE /CDEN /JPA /OCCE /CDAL / USEP / REVUE DU DDEN /

Le 9.11 2017 formation des nouveaux DDEN soit une quarantaine de personnes au lycée

Rapport d'activités du secrétaire général validé à l'unanimité



| DELEGATION du PAS de CALAIS | | | |
|---|--|--------------------|--------------------|
| COMPTES de RESULTATS EXERCICE 2017 | | | |
| RECETTES / PRODUITS | | | |
| COMPTES | LIBELLES | EXERCICE 2017 | EXERCICE 2016 |
| 7402 | Subvention départementale | 1000,00 € | 1000,00 € |
| 7561 | Cotisations adhérents 2017 | 12450,00 € | 13406,00 € |
| 75961 | Rétrocessions cotisations féd. 2017 | -6142,00 € | -6614,00 € |
| 7562 | Abonnement Le Délégué 2017 | 6123,00 € | 6540,00 € |
| 75962 | Rétrocession abonnement Le Délégué | -6123,00 € | -6540,00 € |
| 7580 | Produits divers de gestion courante | 380,00 € | 8,00 € |
| 7670 | Produits financiers | 134,00 € | 135,00 € |
| 7713 | Abandon frais de déplt. Membres du bureau | 2240,00 € | 1964,00 € |
| 77258 | Produits sur exercices antérieurs | 144,00 € | 480,00 € |
| | Totaux recettes / produits | 10 206,00 € | 10 379,00 € |
| DEPENSES / CHARGES | | | |
| COMPTES | LIBELLES | EXERCICE 2017 | EXERCICE 2016 |
| 6064 | Fournitures de bureaux | 372,00 € | 709,00 € |
| 6152 | Entretien des locaux | 18,00 € | 14,00 € |
| 6160 | Assurances locaux et responsabilité civile | 295,00 € | 290,00 € |
| 6230 | Relations publiques | 61,00 € | 24,00 € |
| 6231 | Rétrocession médailles et pins | 380,00 € | |
| 6233 | Formation | | 117,00 € |
| 6238 | Abonnement service informatique | 173,00 € | 173,00 € |
| 6236 | Affiches et Mémentos | 22,00 € | 160,00 € |
| 6237 | Edition du bulletin départemental | 761,00 € | 787,00 € |
| 6251 | Frais de déplacements | 230,00 € | 7,00 € |
| 62511 | Frais de déplact Membres du bureau | 2 240,00 € | 1 964,00 € |
| 62562 | Frais de réunions diverses | 802,00 € | 570,00 € |
| 62572 | Frais de congrés national | 1 115,00 € | 361,00 € |
| 629572 | Remboursement frais de congrés national | -891,00 € | -255,00 € |
| 6258 | Ecoles fleuries | 1 915,00 € | 1 740,00 € |
| 62581 | Soutien aux projets éducatifs | 1 202,00 € | 1 500,00 € |
| 6261 | Frais postaux | 259,00 € | 453,00 € |
| 6262 | Frais télécom | 692,00 € | 725,00 € |
| 6270 | Frais bancaires | 93,00 € | 96,00 € |
| 6282 | Cotisations - Abonnements - divers | 88,00 € | 88,00 € |
| 6400 | Salaires et charges sociales | 529,00 € | 540,00 € |
| 6810 | Dotation aux amortissements | 282,00 € | 298,00 € |
| 6870 | Charges exceptionnelles | 3,00 € | |
| | Totaux charges / Dépenses | 10 641,00 € | 10 361,00 € |
| RESULTATS de L'EXERCICE | | -435,00 € | 18,00 € |

A Béthune.....

Le

Le président

Le Trésorier



| DELEGATION du PAS de CALAIS | | | |
|------------------------------------|------------------------------------|--------------------|--------------------|
| BILAN EXERCICE 2017 | | | |
| ACTIF | | | |
| COMPTES | LIBELLES | EXERCICE 2017 | EXERCICE 2016 |
| 2183 | Matériel de bureau et informatique | 2 648,00 € | 2 648,00 € |
| 2800 | Amortissements | -2 483,00 € | -2 201,00 € |
| 2184 | Mobilier de bureau | 417,00 € | 417,00 € |
| 2800 | Amortissements | -417,00 € | -417,00 € |
| 3170 | Stock médailles | 70,00 € | 100,00 € |
| 3171 | Stock pins | 86,00 € | 86,00 € |
| 3172 | Stock timbres poste | 482,00 € | 402,00 € |
| 5080 | Compte d'épargne | 16 950,00 € | 18 016,00 € |
| 5121 | Banque | 832,00 € | 1 560,00 € |
| | Totaux actif | 18 585,00 € | 20 611,00 € |

| PASSIF | | | |
|---------------|------------------------------------|--------------------|--------------------|
| COMPTES | LIBELLES | EXERCICE 2017 | EXERCICE 2016 |
| 1060 | Réserves - report à nouveau | 15 817,00 € | 15 799,00 € |
| 1200 | Résultats de l'exercice (déficit) | -435,00 € | 18,00 € |
| 1313 | Subvention d'équipement | 2 400,00 € | 2 400,00 € |
| 4000 | Fournisseurs | 41,00 € | 38,00 € |
| 4686 | Charges à décaisser | 52,00 € | 1 572,00 € |
| 4870 | Produits encaissés d'avance | 710,00 € | 784,00 € |
| | Totaux passif | 18 585,00 € | 20 611,00 € |

A Béthune.....

Le

Le Président

Le Trésorier

Le rapport financier présenté par le trésorier JP Sailly est adopté à l'unanimité.



RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES – GESTION 2017

Je soussigné, Philippe Fournier, me suis rendu le vendredi 16 mars 2018 au domicile de Jean Laforge, trésorier sortant de l'UD.

En présence de Jean Laforge, trésorier sortant et de Jean Pierre Saily, nouveau trésorier de l'UD 62, j'ai pu procéder à la vérification des comptes 2017.

J'ai pu consulter et pointer les pièces suivantes :

- fiches dépenses et produits
- livre de compte
- relevés bancaires de la Banque Postale de Lille et de la Caisse d'Épargne de Béthune
- relevés des livrets A de la Banque postale de Lille et de la Caisse d'Épargne de Béthune
- factures justifiant les dépenses
- avis de recettes

Après avoir entendu les réponses du Trésorier sortant à mes questions et sollicitations, j'ai constaté la concordance des reprises de chiffres correspondants aux charges et produits et peux certifier que les chiffres présentés donnent une image fidèle et sincère de la situation financière et budgétaire de l'Union Départementale.

COMPTE DE RESULTAT 2017 : Recettes : 10 206,00 € (contre 10 379,00 en 2016)
Dépenses : 10 641,00 € (contre 10 361,00 en 2016)
Déficit : 435,00 € (contre un excédent de 18,00 € en 2016)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017 : 18 585,00 € (contre 20 611,00 € en 2016)

RELEVES DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2017 :

- compte courant Banque Postale : 768,16 €
- livret A Banque Postale : 6 652,16 €
- compte courant Caisse d'épargne : 63,76 €
- livret A Caisse d'épargne : 10 298,11 €
- soit, au total : 17 782,19 €

(contre 19 575,05 au 31/12/16, 20 992,67 au 31/12/15, 23 690,60 au 31/12/14 et 27 787 au 31/12/13)

La suppression du livret A à la Caisse d'épargne de Béthune, décidée en 2016, n'est pas encore réalisée ; le montant doit être versé sur le livret A de la Banque Postale. Il serait souhaitable d'accélérer les démarches.

Je propose à l'Assemblée Générale de donner quitus au Conseil d'Administration et au Trésorier sortant pour la gestion financière et comptable 2017 ; et, en particulier au Trésorier sortant pour sa **gestion sur la totalité de son mandat de Trésorier.**

Quelques remarques complémentaires :

- des délégations cessent leur activité avec le départ des Présidents ; cela a des conséquences sur notre activité, notre représentativité et, aussi, sur nos finances avec une diminution des adhérents ; il conviendrait de mieux anticiper
- il faudrait, au niveau fédéral, avoir une meilleure connaissance de l'organisation de chaque Délégation (Président, Secrétaire et Trésorier)
- on constate des erreurs de versement des cotisations ; dès la fixation des tarifs il conviendrait d'informer systématiquement tous les Présidents, Secrétaires et Trésoriers (par l'envoi du



compte rendu de l'AG par exemple)

- les frais de tenue de compte sont importants à la Banque postale ; il faudrait essayer de renégocier
- pour réduire les frais postaux, il conviendrait de faire plus de communication par mail
- le soutien aux projets de Délégation mériterait d'être revu pour en diversifier les bénéficiaires

Marck, le 20 mars 2018

Philippe Fournier
Vérificateur aux comptes

Approuvé à l'unanimité

Pour l'an prochain il est fait appel à de nouveaux vérificateurs pour remplacer Philippe Fournier qui devient administrateur.

En plus des 2 actuels Edmond Szarynki et André Pelletier 2 nouvelles candidatures sont **validés à l'unanimité** par l'assistance :

Monsieur Di Liberto Salvatore
Madame Maccagnan Annick

Cotisation Départementale :

Le nouveau montant de la cotisation 2018 est proposé comme suit :

9.75€ pour la Fédération-9.75€ pour le délégué-9.5€ pour le département soit un total de 29€. Proposition acceptée : 1 voix contre et 1 Abstention.

Le président rappelle que la cotisation est déductible de la déclaration de revenus à hauteur de 75% jusque 521€. Au-delà déductible à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. De plus, il est rappelé que chaque délégation est libre du montant de sa cotisation.

Proposition de Budget prévisionnel 2018

Cette proposition (page suivante) est adoptée à l'unanimité.



COMPTES ET RESULTATS BUDGETAIRE 2016 - 2017 & PREVISIONNEL 2018

| Recettes | | Réalisé 2016 | Prévisionnel 2017 | Réalisé 2017 | Prévisionnel 2018 | Réalisé 2018 |
|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------|--------------------|----------------------------|
| 7561-75961 | Cotisations | 6 792,00 € | 6 460,00 € | 6 308,00 € | 6 700,00 € | 670 ADHERENTS *10 |
| 7402 | Subvention départementale | 1 000,00 € | 1 000,00 € | 1 000,00 € | 1 000,00 € | |
| 77258 | Produits sur exercices antérieurs | 480,00 € | 70,00 € | 144,00 € | 130,00 € | |
| 7670 | Produits financiers | 135,00 € | 120,00 € | 134,00 € | 130,00 € | |
| 7580 | Produits Divers Gestion Courante | 8,00 € | | 380,00 € | 525,00 € | |
| 7713 | Abandon frais de Déplacement | 1 964,00 € | | 2 240,00 € | 2 300,00 € | |
| 75000 | Autres Produits de Gestion Courante | | 0,00 € | 0,00 € | 1 200,00 € | |
| | | 10 379,00 € | 7 650,00 € | 10 206,00 € | 11 985,00 € | |
| Dépenses et Frais de Fonctionnement | | Réalisé 2016 | Prévisionnel 2017 | Réalisé 2017 | Prévisionnel 2018 | |
| 6155 | Petit équipement | | 35,00 € | 0,00 € | 35,00 € | |
| 6064 | Fourniture de bureau | 709,00 € | 500,00 € | 372,00 € | 500,00 € | |
| 6152 | Entretien locaux | 14,00 € | 20,00 € | 18,00 € | 20,00 € | |
| 6160 | Assurance locaux et Resp.Civile | 290,00 € | 295,00 € | 295,00 € | 300,00 € | |
| 6233 | Relation publique | 24,00 € | 30,00 € | 61,00 € | 20,00 € | |
| 6231 | Rétrocession Médailles | | | 380,00 € | 525,00 € | |
| 6232 | Affiches et Memento | 160,00 € | | 22,00 € | 0,00 € | |
| 6233 | Formation | 117,00 € | 1 200,00 € | 0,00 € | 1 200,00 € | |
| 6237 | Édition Bulletin départemental | 787,00 € | 400,00 € | 761,00 € | 700,00 € | |
| 6238 | Abonnement Service Informatique | 173,00 € | 170,00 € | 173,00 € | 180,00 € | |
| | Documents Fédé | | | | 0,00 € | |
| 6251 | Frais de déplacements | 7,00 € | 30,00 € | 230,00 € | 230,00 € | |
| 62511 | Frais de déplacements membres | 1 964,00 € | | 2 240,00 € | 2 300,00 € | |
| 62562 | Frais de réunions diverses | 570,00 € | 800,00 € | 802,00 € | 800,00 € | |
| 62572-629572 | Frais de congrès National | 106,00 € | 300,00 € | 224,00 € | 250,00 € | |
| 6261 | Frais postaux | 453,00 € | 500,00 € | 259,00 € | 260,00 € | |
| 6262 | Frais Télécom | 725,00 € | 720,00 € | 692,00 € | 700,00 € | |
| 6270 | Frais bancaires | 96,00 € | 70,00 € | 93,00 € | 70,00 € | |
| 6282 | Cotisations - Abonnement -Divers | 88,00 € | 90,00 € | 88,00 € | 90,00 € | |
| 6400 | Salaires et Charges Sociales | 540,00 € | 540,00 € | 529,00 € | 540,00 € | |
| 6870 | Charges exceptionnelles | | | 3,00 € | | |
| | Total Frais de Fonctionnement | 6 823,00 € | 5 700,00 € | 7 242,00 € | 8 720,00 € | |
| 6258 | Concours des écoles fleuries | 1 740,00 € | 1 800,00 € | 1 915,00 € | 1 900,00 € | |
| 62581 | Soutien aux projets éducatifs | 1 500,00 € | 0,00 € | 1 202,00 € | 1 200,00 € | |
| | Total Avant Amortissement | 10 063,00 € | 7 500,00 € | 10 359,00 € | 11 820,00 € | |
| 6810 | Amortissements | 298,00 € | 280,00 € | 282,00 € | 165,00 € | restant amortissement 2018 |
| | Totaux Charges / Dépenses | 10 361,00 € | 7 780,00 € | 10 641,00 € | 11 985,00 € | |
| RESULTATS DE L'EXERCICE | | | | | | |
| | | | 305,00 € | | 0,00 € | |

Budget 2016-2018 dden général.xls

19/03/2018

Accueil de l'Inspecteur d'Académie :

Intervention du Président :

C'est un grand honneur de vous accueillir ce matin à notre rendez-vous annuel de notre Assemblée Générale que l'on aurait aimé plus remplie encore mais vous le savez les sollicitations sont nombreuses et ma foi il est préférable d'assister à u conseil d'école que de venir à une AG même à St Josse et son air marin.

Un honneur disais-je car bien que toujours excusé peu nombreux sont les IA qui nous ont honorés de leur présence sauf peut-être pour la refondation en son temps. Merci à vous d'être là ce matin.

Par votre présence, vous marquez tout l'attachement que vous avez à notre égard, à notre fonction de défenseur de l'école ou plutôt de ses élèves. Nous voulons pour eux ce qu'il y a de mieux et nous veillons au grain pour que rien ne leur manque, aussi bien auprès de l'école bien entendue et de ses enseignants mais aussi et surtout auprès des Inspecteurs de l'EN, et auprès des autorités municipales.

Avec tact, diplomatie, nous concilions nous cherchons la meilleure réponse pour obtenir ce qu'il y a de mieux pour eux.

Une ancienne ministre qui nous avait elle aussi fait l'honneur d'assister à notre congrès national avait dit de nous que nous étions la goutte d'huile qui débloquent un rouage grippé, ce qui vous l'avouerez est plutôt flatteur.

Permettez-moi puisque vous êtes là de vous faire part de nos remarques (je sais que de toute manière vous l'auriez su puisque vous n'auriez pour un rieur manqué le compte rendu qui est sur notre site.



Je ne reviens pas sur les rythmes scolaires et le raz de marée qui a remis la semaine de 4 jours presque partout. Il reste bien encore quelques villages gaulois qui résistent mais pour combien de temps encore ?

Nous étions et vous le savez pour les 9 demi-journées et surtout pour les 5 matinées studieuses.

Je disais tout à l'heure :

Les NAP disparaissent sans leur avoir laissé la chance d'exister mais avec au bout du compte le sentiment de beaucoup de temps et d'énergie perdus.

Je vais très vite passer sur ce qui nous agrée véritablement :

*Dédouement au CP en REP , REP+ et CE en REP+ l'an prochain

*Amélioration très nette des outils avec une déclinaison sur les pratiques pédagogiques. Je pense en particulier à l'usage de la tablette pour m'arrêter sur ce qui nous dérange davantage :

*l'avenir de nos écoles rurales. Certes les effectifs baissent et vont encore baisser mais faut-il pour autant toutes les fermer

*La multiplication des tâches de nos directeurs (trices) liées à la multiplication des plans divers et variés (PPMS...) sécurité oblige et en parallèle la disparition progressive mais inéducable des postes d'aide à la direction. Une vraie réflexion s'impose qui pourrait mener à la pérennisation de ces postes.

*Autre inquiétude et non des moindres la scolarisation des élèves en situation de handicap avec ici et là des AESH manquants.

Je le répète nous partageons le slogan ministériel qui veut

*une école plus juste

*une école plus ambitieuse

*une école plus performante

...mais nous resterons vigilants à ce que ces actions profitent à tous de manière égalitaire.

Réponse du Directeur Académique

Monsieur l'Inspecteur met en avant les chiffres de la dénatalité dans les années à venir. La natalité est passé de 20000 naissances dans les années 2000 à 17000 depuis 2016.

C'est 18000 élèves de moins à scolariser en 2026. Une chartre de l'école rurale est en cours de rédaction.

En 1975 les RPI avaient été proposés dès maintenant place au RPC (un exemple sur Dennebrœucq) Pensez autrement l'école : une école pour chaque village et non dans chaque village. C'est une autre façon de travailler bien plus motivante pour nos jeunes enseignants (ne plus être seul)

La rentrée sera satisfaisante car c'est autour de 100 postes qui seront créés alors que les effectifs en primaire baissent de 2500 élèves.

Les contrats aidés disparaissent en tant qu'aide administrative par contre les postes de AESH seront augmentés et les postes passeront progressivement en CDI. Tous les élèves reconnus par la MDPH auront leur assistant.

Monsieur Toupry rappelle que l'école est l'endroit où se crée la société et un élève qui est bien est un élève qui apprend bien. Mais malheureusement l'école ne peut pas tout.

Monsieur complète ses réponses en répondant aux quelques questions posées par l'assistance.

Le président remercie encore l'IA de sa présence.



L'assemblée générale se termine par l'intervention du Délégué fédéral Jean Claude Coeugnet :

Intervention de JC Coeugnet Conseiller Fédéral.

, Une partie du rôle de la fédération consiste à rencontrer des personnes et des associations partenaires qui œuvrent pour le bien-être des enfants.

Dans un premier temps nous avons rencontré François Baroin président de l'association des maires de France. Une première rencontre avait déjà eu lieu dans le but de mieux de nous faire connaître des municipalités et de faciliter le recrutement.

En ce qui concerne la semaine de 4 jours, Monsieur Baroin insiste la liberté des communes de choisir en fonction de leurs possibilités (locaux, finances, personnel, matériel).

Le ministre de l'Education Nationale a, pour sa part assuré le maintien des fonds de soutien pour les communes qui garderaient les 4 jours ½.

Monsieur Baroin a également abordé le problème de la laïcité dans les services publics, notamment la cantine, il rappelle que ce sont les familles qui doivent s'adapter aux règles républicaines et laïques et non l'inverse.

Le conseil fédéral quant à lui s'est exprimé sur les rythmes scolaires, le maintien de la semaine à 4 jours ½ respecte l'idée de départ qui est d'alléger la journée scolaire.

MIXITE SOCIALE ET MIXITE SCOLAIRE

Nous exigeons les moyens nécessaires pour combattre les inégalités et les exclusions dans les territoires ruraux et les zones difficiles.

A force de concentrer dans certaines zones des populations « culturellement loin de l'école » on fait naître des ghettos (cas de certaines zones périurbaines).

Les enfants n'ont pas tous les mêmes possibilités éducatives : faibles budgets des communes, éloignement des lieux de culture.

La mixité sociale est un enjeu de société, elle favorise le vivre ensemble. La mixité scolaire pourrait peut-être rendre le goût de l'école à des familles qui se sentent exclues du Système.

En tant que porteurs des valeurs de la république nous pouvons être des aides, des relais, des fédérateurs.

En se regroupant en communautés de communes les moyens sont plus importants et les déplacements pour accéder à la culture (cinéma, musée, théâtre) sont facilités.

L'objectif de l'école est de former le citoyen et de transmettre des connaissances, sans ségrégation (filles # garçons ou religions ou financement), on ne peut certes pas parler de



réussite dans ces domaines et les DDEN doivent veiller au respect de l'intention républicaine qui est l'égalité pour tous face à l'éducation.

DES DDEN EN MOSELLE

Un petit mot sur les DDEN en Moselle, depuis plus d'un siècle des refus polis venaient répondre à des demandes répétées quant à la nomination de DDEN dans les 3 départements d'Alsace-Moselle.

La mise en place d'une Union départementale en Moselle est un événement historique. Certes il reste encore beaucoup de chemin à parcourir dans les 2 autres départements mais « le train est en marche ».

LE CONCOURS ECO-CITOYEN

Ce n'est pas un concours difficile et demandant un énorme travail supplémentaire puisque ce sujet « la citoyenneté » est au programme depuis quelques années.

Il suffit donc de repérer des actions effectuées ces dernières années, les DDEN relèvent ces actions dans l'école où ils sont affectés et les transmettent à leur Union départementale. Cette démarche n'est pas insurmontable et justifie notre fonction auprès des écoles.

Un autre concours : celui des écoles fleuries est l'image de notre action auprès des écoles, c'est par le biais d'une activité ludique que les enfants peuvent découvrir « le vivre ensemble », le plaisir d'avoir un but commun et celui d'embellir son environnement.

Un nouveau guide est en cours de rédaction, il reprend l'historique du DDEN depuis sa création à aujourd'hui, c'est un document complet pour notre fonction et très utile pour les nouveaux DDEN. Il sera disponible au congrès du mois de juin.

Le site internet est en révision, il sera plus facile d'accès, plus convivial. On peut toujours le consulter à l'adresse www.dden-fed.org

Voici un aperçu rapide de quelques sujets abordés par la Fédération qui œuvre en partenariat avec d'autres associations comme la JPA, la ligue de l'enseignement, le comité national d'action laïque, la FCPE, L'ANATEEP et d'autres, dans l'intérêt de l'école publique laïque.

Son rôle est également de remonter les sujets d'inquiétude au ministère de l'éducation nationale afin de trouver les moyens d'améliorer le bien-être de nos enfants dans le milieu scolaire.

Faisons ensemble mentir la citation de Confucius,



« Nous sommes frères par la nature, mais étrangers par l'éducation ».

Le président remercie l'ensemble des participants. L'assemblée générale se termine par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Une citation est projetée :

L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde
Nelson Mandela

Le président
Bernard Mortagne